



MRC DE
L'ÎLE
D'ORLÉANS

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

**AVIS PUBLIC – REPORT AU 14 OCTOBRE 2021 DE LA DATE DE VENTE
D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES DE
L'ANNÉE 2021**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, qu'en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit, de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par le gouvernement du Québec, de la désignation d'alerte maximale (zone rouge) de la région de la Capitale-Nationale, et tel que le permet l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, que la date pour la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes de l'année 2021 effectuée conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal du Québec* est reportée au 14 octobre 2021.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 13 mai 2021.

Chantale Cormier
Directrice générale / Secrétaire-trésorière